Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 418

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Progrès

Ainsi donc, nous aurons de nouvelles cartes d'identité, de nouveaux passeports, impossibles à falsifier ?
Fort bien.
Nous pouvons donc espérer que quelques centaines, quelques milliers de criminels, assassins, tueurs, etc., seront ainsi appréhendés et mis hors d'état de nuire.
... Nous pouvons aussi craindre que quelques milliers, quelques dizaines de milliers d'innocents paieront de leur vie le zèle admirable de nos spécialistes — un jour ou l'autre, le diable aidant.
Je n'invente rien !
En 1944 — j'étais en train de préparer ma licence en compagnie d'un ami — j'ai vu surgir un jeune homme (double nationalité franco-suisse) qui venait de franchir la frontière au-dessus de Champéry, échappant de justesse à la milice ou à la gestapo, qui prétendait l'envoyer en Allemagne. Echappant grâce à un passeport qu'il avait falsifié, modifiant sa date de naissance de manière à ne plus appartenir à la classe fatidique... Il a aujourd'hui une situation très importante, qu'il a conquise à force de travail, dans l'industrie alimentaire. Si le passeport avait été « meilleur », il aurait été arrêté dans sa fuite et serait aujourd'hui sans doute en train de pourrir, quelque part du côté de Crailsheim ou d'Essen...

* * *

Ainsi donc, nous aurons, si Dieu veut, une police « intercantonale »...
Fort bien.
On nous dit qu'elle sera employée contre les pirates de l'air et autres terroristes — je m'en réjouis, tout en ne voyant pas bien comment elle interviendra (à moins d'être toujours sur pied), ces gens-là ayant la fâcheuse habitude de ne pas annoncer les coups qu'ils vont faire.
On ajoute aussi qu'elle pourra intervenir lors de troubles comme ceux de Gösgen, c'est-à-dire contre des non-violents; ou comme ceux de Moutier, c'est-à-dire contre des citoyens suisses... On ne précise d'ailleurs pas si elle interviendra contre les séparatistes ou contre les non-séparatistes, et qui décidera de la chose...
Je veux bien — mais tout de même, il me paraît abusif de mettre dans le même sac des pacifistes et des terroristes, des autonomistes jurassiens et des membres de gangs internationaux — pourquoi ne pas y ajouter des ouvriers en grève, ou d'autres menacés de renvoi et ayant entrepris d'occuper leur usine ?

* * *

A propos de Gösgen, les petits camarades français ne perdent pas leur temps ! A moins qu'il ne faille incriminer des journalistes suisses... Voici de quoi il s'agit :
Je regardais l'autre jour, sur la 3e chaîne française, un navet de belle taille consacré à Pearl Harbour... Et lisais dans le journal le commentaire suivant : « Les Américains reçoivent un équipement radar assez perfectionné, *mais à cause de la Société de préservation des sites* (c'est moi qui souligne) ils ont les pires difficultés pour l'installer. Entre mille autres péripéties, cet épisode souligne (...) le contraste entre la qualité du matériel et l'impréparation des hommes ».
Vous voyez : si les Etats-Unis ont été à deux doigts de la catastrophe, la faute en est à des énergumènes dans le genre de ceux de Malville et de Gösgen...

J. C.

DANS LES KIOSQUES

Juillet

Au hasard de l'été, le mois de juillet vous aurait-il échappé ? Voici, en guise de récapitulation rapide, quelques-uns des points de repère suisses que donnait l'hebdomadaire « Zeitdienst » (case postale 195, 8025 Zurich) à ses lecteurs dans son dernier numéro :
1er juillet. Ce sont près de 200 millions de francs que le géant bâlois de la chimie Ciba-Geigy devra payer à des plaignants japonais (Tokyo) qui ont souffert de maladies des nerfs après l'absorption de Mexaforme et d'Entérovioforme.
2. Arrière-goût de Gösgen : d'après des recherches menées par la « Basler AZ », la police aurait utilisé à Gösgen un gaz dont elle savait — un document interne du groupe anti-terroriste de la police bâloise le prouve — qu'il pouvait être mortel (accusation démentie depuis. Réd.).
10. Contre les voyages en Iran : un commando « Ernst Brugger » revendique dans une lettre la responsabilité de l'attentat commis contre les bureaux de la compagnie aérienne iranienne à Zurich; le texte en question stigmatise la politique du shah et critique les voyages d'affaires de Brugger le « libéral ».
10. Qui commande ? Aluminium AG à Martigny, la société reconnue responsable, de longue date, d'atteintes à l'environnement valaisan, menace de s'en aller si le gouvernement valaisan ne lui consent pas des facilités quant au prix du courant nécessaire à ses activités industrielles.
15. Echec à la théorie des « meneurs » : la police doit, dans le prolongement de l'affaire de Gösgen, libérer André Froidevaux, faute de preuve qui permettraient de prolonger sa détention préventive.
15. Les bonnes affaires du grand écran : pour elle, le commerce de l'information n'est pas chose nouvelle, et celui de l'image lui sera bientôt familier : la société Kimola AG, appartenant à Max Frey (« Zuri-Leu », « Weltwoche », « Sport », « Annabelle ») rachète les cinémas Bellevue, Corso et Luxor à Zurich, l'Alhambra, le Forum et le Palermo à Bâle ainsi que deux autres salles à Berne.
20. Des prisonnières se défendent : 44 groupements ou sections de partis politiques, 145 personnalités s'élèvent, dans une lettre ouverte adressée